

N°: 000045

Ref: _____

Nouadhibou, le: 17 OCT 2022 نواذيبو في

Le Directeur Général المدير العام

AVIS DE SELECTION D'UN CABINET D'EXPERTISE

Le présent avis porte sur la réalisation d'un Audit Technique, administratif et financier de la Société Chantiers Navals de Mauritanie (CNM). Il fait suite à la Communication introductive N°CM/39/2022 présentée par Monsieur le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime au Conseil des Ministres en date du 21 Septembre 2022, et relative à la restructuration de la Société CNM, en vue de l'ouverture de son capital à un partenaire technique et financier. Ainsi la Société CNM évoluera d'une société à capitaux publics vers une société d'économie mixte (Sem).

Contexte de l'audit :

La Société CNM a été créée par Décret n° 207-2014 du 31 décembre 2014. Il s'agit d'une société nationale qui s'est vue dotée, par les pouvoirs publics, la réalisation d'une infrastructure industrielle pour la construction de navires, la réparation navale et le développement d'activités qui concourent à la réussite de sa mission. Toutefois, sa création n'a fait référence, ni à une étude de faisabilité, ni à un business plan, susceptible de guider objectivement le dimensionnement de la société et de sa stratégie lui permettant de réaliser cette mission.

Son capital social initial, entièrement libéré depuis 2019, s'élève à 300 millions MRU reparti comme suit : (i) Etat mauritanien 25% ; (ii) Port Autonome de Nouadhibou (PAN) 30% ; et (iii) la Société Mauritanienne de Commercialisation du Poisson (SMCP) 45%.

Ainsi, la Société CNM a produit et commercialisé des navires de 14,08 m à hauteur de 21 navires pendant la phase de projet et 223 navires au titre de la période de 2016 à septembre 2022 ; 2 navires senneurs pélagiques de 19 m qui n'ont pas encore suscité d'engouement auprès des opérateurs ; et 3 navires de 7 m destinés à la servitude, la plaisance ou la pêche sportive.

Toutefois, la stratégie de vente de la Société CNM, depuis sa création, était basée uniquement sur un système de location-vente (LV) peu adapté à un processus de recouvrement rapide qui s'échelonne sur plusieurs années. A partir de 2019, et suite à d'énormes difficultés de trésorerie inhérentes à l'épuisement de son capital, un deuxième système de vente (vente cash) a été instauré afin de soulager la liquidité, sans pour autant résorber définitivement la problématique de la viabilité financière de la Société CNM et ce, malgré les différents appuis du Gouvernement, survenus depuis 2020.

Nonobstant le rôle contributif de ces appuis dans l'apurement de son passif, la position financière de la Société CNM demeure encore marquée par une fragilité chronique. La recherche de solutions pour assurer la pérennité et garantir la viabilité économique de la Société CNM a motivé la Communication susmentionnée, dont la principale option de restructuration adoptée en Conseil des Ministres a été le lancement de la procédure d'ouverture du capital de la société à un opérateur technique et financier.

A cet effet, compte tenu de l'urgence que requiert le lancement des procédures liées à cette restructuration, une étude préalable portant sur un audit technique, financier et administratif doit être réalisée dans les plus brefs délais, à travers la mobilisation d'un Cabinet d'expertise national ou international.

Objectifs de l'étude :

Cette étude vise à faire un audit technique, financier et administratif de la Société CNM et à proposer des actions concrètes en vue de sa restructuration, en ouvrant son capital à un opérateur technique et financier dans l'optique d'assurer sa pérennité et ce, en procédant à une évaluation exhaustive de tous les domaines décrits dans les TDRs de l'audit, annexés au présent Avis.

Profil et taches de l'expertise

L'audit sera conduit par un cabinet d'expertise national ou international comprenant 1 spécialiste en construction et réparation navales ; 1 spécialiste en finances et comptabilité analytique et 1 spécialiste en gestion des ressources humaines. Ce cabinet doit répondre aux critères et profils requis définis dans les Termes de Référence (TDRs) de l'audit. Les tâches et profils attendus de chaque spécialiste sont décrits dans le dossier de demande de proposition. Ce cabinet devra : (i) être légalement reconnu, et (ii) être à jour vis avis de ses obligations fiscales et sociales.

Les cabinets postulant à cet avis de sélection peuvent également obtenir les Termes de Référence au siège de la Société CNM à Nouadhibou ou par mail aux adresses :
alpema15@gmail.com ; dedde.blal@cnm.mr

Date et lieu de dépôt des offres :

Les Offres de candidature doivent parvenir dans une enveloppe scellée, portant l'adresse et la mention suivantes :

A

Monsieur le Directeur Général de la Société Chantiers Navals de Mauritanie(CNM), BP : 1195, Zone Bountiya, Nouadhibou, Mauritanie

Mention : « Soumission pour AUDIT FINANCIER, TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF pour l'ouverture du capital à un partenaire technique et financier »

A n'ouvrir qu'en séance de sélection''.

Les offres de candidature sont recevables du 18/10/2022 au 31/10/2022 à 15 Heures GMT.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Numéro de Téléphone suivant :42 0305 06

**Le Directeur Général
Oumar Youssouf GUEYE**

